



*Au service  
des peuples  
et des nations*

Atelier Technique :

# « Vers la validation d’une Stratégie Nationale de lutte contre la Corruption »

Le 04 mai 2015 - Hôtel Movenpick Gammarth

## Programme

## Sommaire

I.	VUE D’ENSEMBLE .....	2
II.	CONTEXTE.....	2
III.	APPROCHE & OBJECTIFS DE L’ATELIER .....	3
IV.	PARTICIPANTS.....	4
V.	AGENDA.....	4

### I. VUE D’ENSEMBLE

L’Instance Nationale de lutte contre la Corruption, la Présidence du Gouvernement ainsi que l’Assemblée des Représentants du Peuple (ARP) se sont associées au Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) pour organiser un atelier de travail en vue de capitaliser plus avant sur le processus de consultation autour de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption, déjà initié et d’explorer les suites à y donner.

L’atelier aura lieu à Tunis le 4 mai 2015 et permettra la participation de l’ensemble des acteurs concernés par la lutte contre la corruption en Tunisie, tels que les représentants de l’Assemblée des Représentants du Peuple, des ministères concernés, de l’Instance Nationale de lutte contre la Corruption, des représentants du monde académique, de la société civile et du secteur privé. L’atelier bénéficiera de l’expertise mobilisée auprès du Réseau Arabe de Lutte Contre la Corruption et de la promotion de l’Intégrité (ACINET).

### II. CONTEXTE

1. La corruption est perçue comme un défi majeur en Tunisie. La révolution en 2011 a révélé une main-mise que maintenait l’ancien régime sur l’appareil de l’Etat et donnant à l’élite au pouvoir et à ses réseaux de bénéficiaire d’avantages et de profits indus et d’utiliser l’Etat pour servir leurs propres intérêts. Ce faisant, cette élite a permis à la corruption de s’infiltrer au cœur de l’Etat, s’élevant ainsi en système. Cette capture de l’Etat, le recul de l’administration publique, la marche forcée vers un libéralisme économique sans les traditions ni les institutions qui le sous-tendent, ont constitué la trame de fond d’une montée progressive du phénomène de la corruption en Tunisie.
2. Depuis 2011, les gouvernements de transition ont déployé des efforts importants pour se débarrasser de l’héritage de la période passée et faire intégrer progressivement l’Etat de droit et l’instauration de la bonne gouvernance. Cela s’est fait notamment à travers plusieurs initiatives, à commencer par la *Commission d’Investigation sur les Affaires de Corruption et de Malversation* (janvier - décembre 2011), chargée de réceptionner les plaintes, d’enquêter sur les cas de corruption commis sous l’ancien régime et de conseiller sur les politiques futures pour combattre la corruption. La Commission a terminé sa mission en publiant son rapport d’activité ainsi qu’un décret-loi 120-2011 portant création d’une *Instance Indépendante* et recommandant l’adoption d’une stratégie nationale de lutte contre la corruption, en application à la *Convention des Nations Unies contre la Corruption (CNUCC)*. Un *ministère chargé de la gouvernance et de la lutte contre la corruption* a été également créé (2011-2013). Outre les institutions gouvernementales et indépendantes, la *Société Civile* a entamé son organisation à travers des associations spécialisées qui défendent les causes sociales et politiques ainsi que les droits de l’Homme.

3. Dans ces efforts, un processus de dialogue et d’amorce de consensus national s’est articulé autour d’une *feuille de route* qui avait été élaborée (11 juillet 2012) avec l’appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et mise en œuvre par les partenaires nationaux. C’est bien dans ce cadre précis que nous avons assisté à l’émergence d’une *vision commune, déclinée en 6 axes stratégiques* pour la lutte contre la corruption, annoncée par le Ministre de la Gouvernance et de la lutte contre la corruption lors d’une session extraordinaire à l’Assemblée Nationale Constituante (le 09 décembre 2012). Une assistance technique a été, à partir de là, fournie pour l’élaboration d’un projet de stratégie nationale de lutte contre la corruption selon une approche inclusive et participative (janvier 2013- avril 2014). Un appui technique a été également, apporté en vue de la préparation de trois projets de loi relatifs à : (i) la protection des témoins et des dénonciateurs, (ii) la déclaration du patrimoine et (iii) l’accès à l’information.
4. Aujourd’hui, la nouvelle Constitution de la Tunisie adoptée le 26 Janvier 2014 a introduit un certain nombre de dispositions liées à la promotion de l’intégrité et la lutte contre la corruption. Il s’agit notamment du chapitre VI portant sur la création de cinq instances constitutionnelles indépendantes dont l’Instance de la Bonne Gouvernance et de la lutte contre la Corruption/ IBOGOLUCC (Article 130). La perspective de création de cette instance constitutionnelle ainsi que la mise en place d’un gouvernement stable offrent, plus que jamais, les conditions propices à la mise en place d’une Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption. L’adoption de cette stratégie est, aujourd’hui, vitale pour la coordination et le pilotage des efforts nationaux en la matière.

### III. APPROCHE & OBJECTIFS DE L’ATELIER

5. Le principal objectif de l’atelier est de relancer le processus de validation de la stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption à la lumière des dispositions de la Constitution du 26 janvier 2014 et du nouveau paysage institutionnel. L’une des options pourrait être d’utiliser le projet de stratégie élaboré, après sa finalisation, comme outil de planification stratégique et de suivi des progrès accomplis, à la disposition de la future Commission Constitutionnelle et de l’ensemble des partenaires nationaux concernés.
6. L’atelier sera organisé dans un format de tables rondes permettant aux autorités en charge de la lutte contre la corruption en Tunisie de :
  - Analyser les rôles et responsabilités des acteurs clés à la lumière de l’article 130 de la nouvelle Constitution ;
  - Discuter du projet de Stratégie Nationale élaboré en avril 2014 et recenser les défis/opportunités relatifs à son adoption et sa mise en place ;
  - Convenir d’un agenda des prochaines étapes en vue de la finalisation et la mise en place de la première stratégie tunisienne.
7. Les travaux seront guidés par le double souci de prendre en considération, les enseignements des expériences internationales mais aussi des données locales caractérisant le cas tunisien dans ses différents volets institutionnel, juridique, économique et socio-politique. Cette précaution méthodologique permettra, en s’inspirant des bonnes pratiques internationales, de déceler les dispositions inhérentes à la mise en place d’une Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption vers laquelle convergeront les différents acteurs et initiatives.
8. L’atelier bénéficiera de l’expertise du PNUD à travers ses projets aux niveaux national et régional ainsi que le Réseau Arabe pour la Lutte contre la Corruption et la promotion de l’Intégrité (ACINET).

#### IV. PARTICIPANTS

9. Participeront à cet atelier tous les acteurs concernés par la lutte contre la corruption en Tunisie, tels que les représentants de la Présidence du Gouvernement et des ministères concernés, ou encore ceux de l’Assemblée des Représentants du Peuple (ARP) et ceux de l’Instance Nationale de Lutte Contre la Corruption (IN-LUCC) ainsi que des représentants de la société civile et du secteur privé.

#### V. AGENDA

08:30 – 09:00	<b>Inscription</b>
09:00 – 10:15	<p><b>Mot de bienvenue et d’ouverture</b></p> <p><b>Facilitateur : M. Tarek Bahri</b> (Directeur Général chargé des services de la gouvernance à la Présidence du Gouvernement)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Son Exc. Monsieur Mohamed ENNACEUR (par Mme Souad Belaazi)</b>, Président de l’Assemblée des Représentants du Peuple - Tunisie</li> <li>• <b>Son Exc. Monsieur Kamel JENDOUBI</b>, Ministre auprès du Chef du Gouvernement chargé des relations avec les Instances Constitutionnelles et la Société Civile - Tunisie</li> <li>• <b>Son Exc. Monsieur Samir ANNABI</b>, Président de l’Instance Nationale de Lutte Contre la Corruption - Tunisie</li> <li>• <b>Son Exc. Monsieur Mounir TABET</b>, Représentant Résident du Programme des Nations Unies pour le Développement en Tunisie.</li> </ul>
10:15 – 10:35	<p><b>Invités d’honneur :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Monsieur Jean-Louis NADAL</b>, Président de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique en France – « Les Politiques Publiques en matière de lutte contre la Corruption ! »</li> <li>• <b>Monsieur Valette- VALLE</b>, Magistrat et Secrétaire Général de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique en France.</li> </ul>
10:35 – 11:00	<b>Pause-Café</b>
11:00 – 13:00	<p><b>Session 1 : Nouveau paysage institutionnel en matière de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption en Tunisie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Président / Modérateur : Pr. Imed MEMMICH</b>, Maître de conférences agrégé, Directeur du Département de Droit privé et sciences criminelles à la faculté de droit de Sousse</li> <li>• <b>Monsieur Samir ANNABI</b>, Président de l’Instance Nationale de lutte contre la Corruption</li> <li>• <b>Monsieur Tarek BAHRI</b>, Directeur Général chargé des services de la gouvernance à la Présidence du Gouvernement</li> <li>• <b>Monsieur Souheil ALOUINI</b>, Membre de la Commission de la Réforme administrative, de la bonne gouvernance, de la lutte contre la corruption et du contrôle de la Gestion de l’argent public, Assemblée des Représentants du Peuple</li> <li>• <b>M. Achraf Aouadi</b>, Président de l’association « I Watch »</li> </ul> <p><b>Débat / Discussion</b></p>
13:00 – 14:30	<b>Déjeuner</b>
14:30 – 16 :30	<p><b>Session 2 – Les Stratégies Nationales de Lutte Contre la Corruption : Processus &amp; défis de mise en œuvre !</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Présidente/ Modératrice : M. Jemila Ksiksi (Membre ARP)</b></li> <li>• <b>Dr. Hussein HASSEN</b>, Expert légal, Projet Régional du PNUD pour la promotion de l’intégrité et la lutte contre la corruption dans les pays arabes (ACIAC).</li> <li>• <b>Monsieur Ramzi NUZHA</b>, Expert et ancien membre du conseil de la Commission de lutte contre la corruption- Jordanie - « Processus de mise en œuvre d’une stratégie de lutte contre la corruption : l’expérience jordanienne ».</li> </ul> <p><b>Débat / Discussion</b></p>
16:30 – 16:45	<b>Pause Café</b>

DRAFT